

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 117 (1972)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Jeunesse et défense nationale : traduction française (résumée) du cahier D8 du "Schweizerischer Aufklärungs-Dienst" [fin]  
**Autor:** Michel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-343793>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Jeunesse et Défense Nationale

## Traduction française (résumée) du cahier D 8 du « Schweizerischer Aufklärungs-Dienst »

(Fin)

### CHAPITRE IV

#### UN DOCUMENT RÉVÉLATEUR : LA « PROPOSITION DE STRATÉGIE » DU GROUPE MILITAIRE DES ÉTUDIANTS PROGRESSISTES ZURICHOIS

La « Nouvelle Gauche », dont l'action présentait jusqu'ici un caractère plus ou moins théorique, envisage le prochain déclenchement d'une *phase active de l'agitation*. Actuellement, les dirigeants de cette organisation extrémiste procèdent à des *expériences préalables* pour déceler les *points faibles de l'adversaire* en vue de l'offensive générale.

La « Proposition de stratégie » qui suit est un document de travail interne destiné surtout aux cercles gauchistes zurichois. Pour le surplus, compte tenu de l'éparpillement des groupes affiliés à l'Opposition extra-parlementaire, il est difficile de savoir jusqu'à quel point ces idées sont répandues dans d'autres milieux et régions de la Suisse.

#### « Proposition de stratégie »

1. Le service militaire constitue l'un des rares *points de contact naturels* entre les travailleurs et les étudiants progressistes. Cet élément doit être à la base des actions de propagande et d'agitation, car il englobe des facteurs déterminants pour la réalisation de nos buts:
  - a) Sous l'uniforme, les préjugés sociaux s'estompent grâce aux conditions de vie indentiques pour tous les soldats.
  - b) Les punitions ou vexations subies ensemble fournissent matière à l'élaboration d'*exigences communes* et la formation de *groupes d'intérêts* facilite la création d'un esprit de classe.
  - c) La hiérarchisation des structures est particulièrement visible à l'armée; on en subit les effets directement et non de manière

voilée ou inconsciente comme dans la vie civile. Toutefois, si les formes assurant le maintien du dualisme « supérieur — subordonné » (drill, école du soldat, salut etc.) sont fréquemment critiquées, on ne cherche pas encore suffisamment à étudier leur contenu pour mettre en évidence et faire ressentir à autrui la domination des chefs. Or un véritable mouvement d'opposition dirigée doit procéder à ce genre d'analyse.

- d) Le caractère hiérarchique de l'appareil militaire est en permanence comparable aux structures de la société capitaliste et autoritaire. Au surplus, en pratiquant l'opposition ou l'obstruction au sein de l'armée, le travailleur peut expérimenter ce procédé en vue de son application dans la vie civile.
2. D'après certains sondages d'opinion, les gens de gauche montrent généralement des idées très subjectives lorsqu'ils sont au service militaire. Les cours de répétition nous offrent donc la possibilité de coordonner la stratégie et la recherche de documentation.
  3. *L'opposition doit aussi être pratiquée plus souvent dans les écoles de recrues.* Cela implique toutefois que les groupes gauchistes dont font partie des conscrits soient orientés suffisamment tôt sur les occasions favorables.
  4. Il faut mieux faire comprendre à nos concitoyens que la clique des officiers suisses est fortement réactionnaire sur le plan politique et manipule le peuple avec des moyens massifs. Or tout système de milice se prête à une campagne d'émancipation de la base par la base (preuve en soit la rigueur des articles du Règlement de service et du Code pénal militaire réprimant ce genre d'action). La situation psychologique est aujourd'hui très favorable, surtout au sein de la jeunesse, et démontre la nécessité d'une politique militaire de gauche.
  5. Les *soldats politisés* doivent être aiguillés vers des *organisations gauchistes civiles* (Groupement des travailleurs, écoliers et étudiants progressistes, Syndicats progressistes, etc).
  6. Il faut établir un projet de milice *radicalement démocratique*, qui remplacerait l'armée d'aujourd'hui, et montrer aux soldats l'image concrète de ce *nouveau type d'organisation militaire*. Une telle présentation est déterminante pour le succès de la vaste critique que nous

voulons entreprendre, car seule la connaissance des améliorations possibles pourra rendre insupportable le système actuel.

### *Tactique*

Dans une première phase, nous devons surtout procéder à des *expériences*. Cela implique que nous agissions sur un large front pour déceler les points faibles de l'appareil militaire. En conséquence, nous proposons d'abord l'établissement d'un catalogue de revendications qui suscitera des controverses voire de petites actions perturbatrices. Nous rappelons en outre que ces exigences doivent non seulement être discutées sous leur aspect militaire, mais encore transposées sur-le-champ dans le domaine politico-social.

### *Revendications*

- Suppression du salut
- Suppression de la position normale
- Suppression de l'uniforme de sortie
- Durée de la déconsignation identique pour les soldats et officiers
- Solde identique pour les soldats et officiers
- Logement identique pour les soldats et officiers
- Égalité de droits entre les soldats et officiers
- Interdiction de procéder à des exercices en formations serrées (défilés, école de compagnie et de section)
- Suppression du culte du drapeau
- Suppression de la garde pendant les dimanches
- Suppression de l'obligation d'accomplir une école de sous-officier
- Introduction d'un service civil
- Introduction de la semaine de cinq jours dans la marche du service
- Suppression des liens entre l'Église et l'armée (aumônerie)
- Droit de constituer des syndicats de soldats
- Formation de conseils de soldats
- Election des officiers par la troupe

La rédaction définitive et une justification détaillée des exigences ci-dessus seront publiées ultérieurement. Pour l'instant, il s'agit essentiel-

lement d'observer les réactions des soldats (et cas échéant des officiers) à l'égard de ces revendications apparemment dénuées d'idées directrices.

Veillez communiquer vos constatations et suggestions au:

Groupe militaire des étudiants progressistes zurichoises, case postale 680, 8021 Zurich (Document de travail reproduit dans le journal « Agitation », N° 10, de mai 1970)

## CHAPITRE V

### ARGUMENTS ET CONTRE-ARGUMENTS

#### *Remarques liminaires*

Nous avons vu que devenue critique à l'égard de toutes choses, la jeunesse moderne remet en cause nombre de principes traditionnels. C'est donc notre devoir d'aînés de répondre à ses questions et de prendre position sur ses idées, car si nous les condamnions a priori ou les écartions avec un sourire compatissant, le fossé séparant les générations s'élargirait encore davantage. A l'inverse, il s'agit de ne pas nous laisser démonter par des slogans fracassants ou intentionnellement provocants.

En énumérant dans le présent chapitre une série d'arguments et de contre-arguments, nous n'avons pas la prétention de résoudre tous les problèmes soulevés lors des débats sur les buts et les possibilités de la défense nationale. Nous pensons néanmoins utile de dresser une liste des allégations négatives les plus courantes, qui sont du reste fréquemment liées à des conditions particulières de temps ou de lieu et n'ont donc pas un caractère définitif. D'autre part, les réponses que nous proposons ne constituent pas des recettes absolues; leur connaissance doit simplement permettre aux tenants de l'armée de ne point se laisser désarçonner puis de répliquer du tac au tac lors d'une discussion. Et comme dans tout débat, on ne parvient à convaincre son interlocuteur qu'en utilisant des arguments mûrement réfléchis et auxquels on croit soi-même, nous invitons le lecteur à repenser ces réponses selon sa propre optique et à leur apporter au besoin les correctifs nécessaires.

Les questions (ou affirmations) et répliques citées plus bas sont réparties en trois catégories:

1. Les *arguments généraux* de nature éthique et morale.
2. Les *arguments se rapportant au cas spécifique de la Suisse* et qui

découlent de facteurs non seulement militaires, mais aussi politiques et idéologiques.

3. *Les points de vue religieux.* Il ne s'agit pas là d'arguments proprement dits, car la religion est une affaire strictement personnelle (on croit ou on ne croit pas) et les commandements bibliques constituent des professions de foi qui ne peuvent être ni motivées de manière logique et rationnelle, ni appliquées en-dehors de tout contexte. Ces considérations religieuses démontrent donc qu'on peut tout vouloir prouver à l'aide de la Bible et qu'en se fondant sur une théologie abstraite ou sans relation avec les contingences du moment, on aboutit à d'interminables controverses dont le résultat dépend en fin de compte exclusivement de la conviction personnelle.

## 1. ARGUMENTS GÉNÉRAUX

### *Arguments*

### *Contre-arguments*

#### *De nature éthique et humanitaire*

- |   |   |
|---|---|
| <ol style="list-style-type: none"><li>1.1. Il vaut mieux végéter lamentablement sous la domination communiste que subir les horreurs de la guerre (Bertrand Russel).</li><br/><li>1.2. « La guerre est un crime contre l'humanité. Je suis donc résolu à ne soutenir aucune sorte de conflit » (Internationale des résistants à la guerre).</li></ol> | <p>Notre soumission à la dictature marxiste n'éliminerait pas les conflits entre Etats. Le problème se déplacerait simplement sur un plan différent et la Suisse risquerait d'être entraînée dans un combat contre des puissances autres que celles de l'Est.</p> <p>Fermer les yeux devant un bandit ne fait que l'encourager dans son dessein. Autrement dit, l'humanité ayant de tout temps connu des agressions, ce n'est pas en refusant de se défendre qu'on supprimera les guerres. Mieux vaut empêcher leur extension et les maintenir dans un cadre supportable.</p> |
|---|---|

### *Arguments*

- 1.3. Ai-je le droit de survivre au détriment de millions d'innocents?
- 1.4. La légitime défense est-elle moralement admissible?
- 1.5. L'arme la plus puissante est l'exemple de la fraternité et de l'amour envers son prochain.

#### *Remarque:*

On peut être certain qu'il y aura *toujours* des tensions (et par conséquent des conflits) entre les sociétés humaines. Une tentative *unilatérale* de supprimer les agressions impliquerait donc un risque élevé que nos autorités ne peuvent courir à l'égard des citoyens dont elles sont responsables.

### *Sauvegarde de la liberté par la non-violence*

- 1.6. Si notre pays est attaqué, la résistance passive peut suffire à elle seule.

### *Contre-arguments*

Il ne s'agit pas de notre survie personnelle mais du maintien de la liberté humaine. En outre, notre armée n'aura jamais l'occasion de tuer des millions d'innocents.

C'est l'agression qui rend la défense légitime et autorise l'attaqué à employer tous les moyens pour sauvegarder son existence. Il faut dissuader l'assaillant potentiel de faire le mal et l'empêcher d'atteindre trop facilement les buts de sa politique.

Un vœu pie ne saurait masquer la réalité!

Il vaut mieux empêcher l'agression elle-même par un système de défense valable. Au surplus, l'exemple tchécoslovaque démontre l'inefficacité de la résistance passive lors d'une invasion.

*Remarque:*

En géopolitique, les zones dépourvues de moyens militaires ont toujours constitué des pôles d'attraction pour les nations avides de conquêtes. Le premier but de notre armée n'est pas de faire la guerre, mais de la prévenir, et son existence oblige l'ennemi potentiel à calculer le coût de l'opération envisagée. Plus le « prix d'entrée » est élevé, plus le risque de conflit diminue. En outre, notre défense nationale constitue une obligation de droit international public découlant du statut de neutralité perpétuelle que nous avons librement choisi.

*Arguments*

- 1.7. La liberté individuelle devrait surtout nous permettre d'échapper à l'obligation de commettre des actes inhumains.
- 1.8. Si je meurs en combattant pour elle, la liberté ne me servira plus à rien. Si je reste par contre en vie, je me retrouverai peut-être libre un jour.

*Contre-arguments*

La liberté individuelle est limitée par les impératifs de la liberté collective, qui a besoin de la force pour se faire respecter.

La liberté ne se crée pas spontanément et il faut savoir la payer au moment voulu. Quand la lutte pour elle a perdu toute chance de succès et devient donc illusoire, l'argument de la survie n'est plus qu'un prétexte hypocrite.

*Considérations pacifistes*

- 1.9. Tout cela ne sert quand même à rien!
- 1.10. A l'ère atomique, la notion de « défense nationale » est

Cette affirmation gratuite est une mauvaise excuse pour se ménager une existence facile, superficielle et *apparemment* dépourvue de risques, mais qui mène en fin de compte à la privation de liberté.

En recourant à des slogans ou des clichés, on risque fort de

### *Arguments*

dépassée; celui qui en parle encore prouve son aveuglement ou sa mauvaise foi (Gollwitzer).

### *Remarque:*

La notion de « défense nationale » n'est pas caduque, parce qu'elle exprime la volonté spirituelle de résister à l'agresseur. Elle se concrétise aujourd'hui par les efforts militaires entrepris en temps de paix pour décourager les nations conquérantes et les empêcher de frapper sans scrupules.

### *Contre-arguments*

passer à côté des faits. La réalité nous est démontrée par les conflits actuels ou récents (Vietnam, Proche-Orient, etc).

## 2. ARGUMENTS SE RAPPORTANT AU CAS PARTICULIER DE LA SUISSE

### *La position de la Suisse dans le monde*

2.1. Notre pays devrait être un modèle pour les autres Etats et par conséquent désarmer le premier.

C'est une illusion car rien ne prouve que les autres puissances nous suivraient. La Suisse peut aussi montrer l'exemple en défendant résolument contre toute emprise totalitaire les valeurs humaines qu'elle reconnaît.

2.2. Le territoire suisse devrait constituer une zone neutralisée où l'Est et l'Ouest pourraient se rencontrer. Or l'armée n'a rien à faire dans une telle zone.

Jusqu'ici, la défense nationale n'a pas empêché mais au contraire favorisé l'accomplissement de nos missions pacifiques. L'« oasis de paix helvétique » à disposition des conférences internationales peut mieux sauvegarder son indépendance si elle dispose d'une solide force militaire qu'en étant désarmée.

### *Arguments*

- 2.3. De nos jours, c'est en prenant résolument part aux conférences internationales (en particulier sur le désarmement) et aux actions de la Croix-Rouge que la Suisse peut le mieux défendre sa position.

### *La Suisse objectif d'agression*

- 2.4. Notre pays ne sera jamais attaqué militairement par les Etats communistes car ceux-ci veulent parvenir à leurs fins par le biais de la décomposition intérieure.
- 2.5. Le peuple russe est aussi pacifique que le nôtre. Les « hommes forts » au pouvoir n'arriveront pas à l'entraîner dans une guerre.

### *Les missions de notre armée*

- 2.6. L'armée suisse est un instrument de domination aux

### *Contre-arguments*

Les tâches humanitaires de la Suisse n'excluent pas le maintien d'une forte défense nationale. Cette dernière conditionne même l'exercice d'une véritable solidarité internationale car chaque pays a finalement l'armée qu'il mérite: la sienne ou ... une étrangère!

Effectivement, le communisme mondial tente aujourd'hui d'atteindre ses buts grâce à la subversion. Il n'applique toutefois cette méthode qu'en raison de l'impossibilité actuelle de triompher par l'emploi des moyens militaires (équilibre des forces). Un relâchement de nos efforts de défense consacrerait le succès de la tactique précitée.

La solution du problème ne dépend pas du « peuple soviétique » mais de ses dirigeants, qui disposent totalement de la force et l'emploient déjà au profit des intérêts politiques perpétuels de la Russie. (Tchécoslovaquie, Berlin).

Celui qui croit aujourd'hui que seule la classe capitaliste possède

### *Arguments*

mains de la classe capitaliste; elle a tâche de défendre les intérêts de celle-ci à l'extérieur et à l'intérieur du pays (Groupe militaire des étudiants progressistes zurichois)

- 2.7. Notre armée ne sert que de « jouet » aux officiers supérieurs.

### *Contre-arguments*

la puissance fait montre de naïveté politique ou d'un fanatisme idéologique déformant la réalité.

Lorsqu'elle se réarmait, l'Allemagne d'Hitler dissimulait sous des formules analogues sa mauvaise humeur envers les nations prêtes à se défendre.

Seuls des individus mal intentionnés peuvent s'imaginer que le législateur n'a pas prévu de dispositions pour empêcher un emploi abusif de l'armée.

Les minorités qui attaquent aujourd'hui l'ordre public et l'armée devraient finalement admettre que si elles ont la possibilité de se manifester et d'exprimer leurs opinions, c'est bien grâce à notre constitution démocratique dont la défense nationale assure la protection.

Il s'agit là visiblement d'un stupide préjugé envers le commandement de l'armée. Or chacun sait qu'un préjugé est une représentation inexacte et stéréotypée d'un état de fait. Si la préparation à la guerre n'est qu'un jeu, alors nos soldats le pratiquent par nécessité aussi bien que les officiers.

*Hiérarchie dans l'armée — Relations entre chefs et subordonnés*

- |   |  |
|---|--|
| 2.8. La hiérarchie militaire est injuste. On devrait laisser aux soldats le soin de choisir leurs chefs.  | Chaque armée (comme aussi toute organisation civile d'une certaine importance) doit être structurée hiérarchiquement pour fonctionner de manière rationnelle.<br>Un supérieur populaire en temps de paix n'est pas nécessairement un bon chef au combat. Celui qui s'estime plus capable que les autres doit s'annoncer pour l'avancement ou œuvrer à son niveau pour soutenir la défense nationale. |
| 2.9. Les officiers ne devraient pas avoir plus de droits que les soldats.   | Les « privilèges » des officiers (en particulier des commandants) consistent surtout à disposer de moins de temps libre que la troupe et à devoir beaucoup travailler pour leur charge en dehors du service.   |
| 2.10. Il est contraire aux principes démocratiques que le soldat soit un simple exécutant d'ordres et n'ait aucun droit de regard sur le déroulement de la vie militaire. | La guerre n'est pas un meeting où l'on peut palabrer interminablement à chaque échelon. Il s'avère en outre impossible de donner à chaque soldat une vue d'ensemble sur toutes les actions militaires.   |

### 3. POINTS DE VUE RELIGIEUX

#### *Généralités*

Celui qui cite un passage biblique ne tient le plus souvent aucun compte de la situation historique, des conditions politiques et sociales ainsi que du style et de la façon de penser de l'époque.

Par conséquent, tout en contenant une part de vérité, la citation ne s'adapte pas nécessairement à notre situation actuelle et n'a qu'un caractère relatif.

Au surplus, quand, à l'occasion de controverses, certaines personnes s'appuient sur des textes religieux et semblent ainsi conformer strictement leur existence aux préceptes bibliques, on peut à juste titre se demander s'il en va toujours de même dans la vie quotidienne ou si la réalité dément cette apparence.

#### *Arguments*

##### 3.1. Matthieu, chap 5, 38-39:

« Vous avez entendu qu'il a été dit:

Œil pour œil, et dent pour dent. Mais moi je vous dis de ne pas résister au méchant. Au contraire, si quelqu'un te frappe sur la joue droite, présente-lui aussi l'autre. »

Matthieu, chap 5, 44: « Mais moi je vous dis: aimez vos ennemis et priez pour ceux que vous persécutent. »

##### 3.2. La Bible dit: « Aime ton Dieu de tout ton cœur, aime ton prochain comme toi-même. »

Jésus dit à Pierre lors de sa

#### *Contre-arguments*

Ces passages fournissent leur argumentation majeure aux pacifistes convaincus, mais n'ont jamais servi de maximes à l'ensemble du peuple suisse. Et même les pacifistes sincères ne sont pas exempts de faute puisqu'ils veulent exposer sans défense la collectivité publique et leurs prochains à la violence et à l'oppression.

Mais on trouve aussi le texte suivant dans la Lettre aux Romains, chap 13, 1-7: « Que toute personne soit soumise aux autorités placées au-dessus de nous....

### *Arguments*

capture: « Remets ton épée au fourreau car celui qui combat par l'épée périra par l'épée. »

Un chrétien ne doit donc jamais repousser une attaque.

- 3.3. « Tu ne tueras point. » (il s'agit en réalité d'une traduction par trop littérale des termes hébraïques « Tu n'assassineras point », qui se rapportent à la commission d'un meurtre par vil intérêt).

- 3.4. La guerre est un acte de désobéissance envers Dieu.

### *Contre-arguments*

Car ce n'est pas en vain qu'il porte le glaive; il est ministre de Dieu pour exercer la justice et pour punir celui qui fait le mal. » Dans notre monde pécheur, le devoir qu'a l'Etat de défendre ses administrés contre l'injustice et l'agression n'est autre que la transposition du précepte de l'amour au niveau de la collectivité. Celui qui veut se soustraire à ses obligations dans ce domaine devrait en bonne logique renoncer aussi à la protection et aux avantages que la société lui procure sur d'autres plans.

Ce commandement ne concerne manifestement pas la mise hors combat de l'assaillant lorsqu'on se trouve soi-même en état de légitime défense. Il nous interdit par contre d'exposer des vies, placées sous notre protection, à la violence, à l'asservissement, à la torture et à l'avilissement résultant d'une agression. Nous ne pouvons donc nous permettre une capitulation qui déboucherait sur l'anéantissement physique et intellectuel.

On désobéit aussi à Dieu en tolérant que son peuple et sa propre famille subissent un traitement indigne de la personne humaine.

## CHAPITRE VI

### BIBLIOGRAPHIE

#### 1. PÉRIODIQUES ÉDITÉS EN SUISSE PAR LA « NOUVELLE GAUCHE » OU QUI LUI SONT PROCHES

<i>Titre</i>	<i>Fonction</i>	<i>Parution</i>
<i>Agitation</i>	Journal d'action des « Travailleurs, écoliers et étudiants progressistes »	Irrégulière (seulement en allemand)
<i>Focus</i>	S'intitule « Magazine critique » et devient l'organe essentiel de la « Nouvelle Gauche » militante. Peut être comparé à « Konkret », publié en Allemagne fédérale.	Une fois par mois (seulement en allemand)
<i>Hotcha!</i>	Journal de l'Underground, répandu même au-delà de nos frontières	Vingt fois par an (seulement en allemand)
<i>La Brèche</i>	Organe de la Ligue marxiste révolutionnaire	Deux fois par mois (en français, italien, espagnol)
<i>Le Résistant à la guerre</i>	Journal de l'Internationale des résistants à la guerre	Cinq-six fois par an (en français, allemand, italien)
<i>Octobre</i>	Périodique de l'Organisation des communistes de Suisse	Dix-douze fois par an (en français, allemand, italien)
<i>Zeitdienst/ Apodaten</i>	Joue un double rôle: 1. Organe central de tous les groupes affiliés à l'Opposition extraparlamentaire de Suisse (cette partie comprend des listes d'adresses, des avis divers et de brefs comptes rendus) 2. Journal d'information socialiste. Tente de se maintenir à mi-distance entre le Parti du Travail et la « Nouvelle Gauche » et commente les courants essentiels du socialisme dans notre pays et à l'étranger	Cinquante fois par an (seulement en allemand)

#### 2. PÉRIODIQUES ET MAGAZINES ÉDITÉS EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE PAR LA « NOUVELLE GAUCHE » OU QUI LUI SONT PROCHES

<i>Titre</i>	<i>Fonction</i>	<i>Parution</i>
<i>Kursbuch</i>	Organe doctrinal de la « Nouvelle Gauche » d'outre-Rhin	Irrégulière.
<i>Links</i>	Journal socialiste	Irrégulière
<i>Sozialistische</i>		
<i>Korrespondenz</i>	Journal socialiste	Irrégulière
<i>Underground</i>	Magazine	Une fois par mois
<i>Konkret</i>	Magazine	Deux fois par mois
<i>Spontan</i>	Magazine	Une fois par mois
<i>Pardon</i>	Magazine	Une fois par mois

### 3. OUVRAGES ET ARTICLES DIVERS EN LANGUE FRANÇAISE

- BACH Alfred: *La contestation* (dans la « Revue militaire suisse », fascicule 2/1964, pages 60 ss).  
*Du pacifisme à l'antimilitarisme* (dans la « Revue militaire suisse », fascicule 3/1965, pages 128 ss).  
*Le temps du chahut* (dans la « Revue militaire suisse », fascicule 5/1971, pages 201 ss).  
*D'hommes perplexes et de défense nationale* (dans la « Revue militaire suisse », fascicule 6/1971, pages 267 ss).  
+ *B.C. Réflexions sur la vie militaire* (dans la « Revue militaire suisse », fascicule 10/1970, pages 441 ss).
- CHANDESSAIS Charles: *La psychologie dans l'armée* (Presses universitaires de France, Paris 1959).
- DE WECK Hervé: *La jeunesse universitaire et le devoir militaire* (dans la « Revue militaires suisse », fascicules 7/1967, pages 316 ss, et 8/1967, pages 364 ss).
- ELLUL Jacques: *Autopsie de la révolution* (éditions Calmann-Lévy, Paris 1969).
- GAFNER Raymond: *Le patriotisme du soldat* (dans la « Revue militaire suisse », fascicule 6/1965, pages 278 ss).
- JAMET Dominique: *Les jeunes et l'armée* (Union générale d'éditions, Paris 1964).
- MUCCHIELLI Roger: *Psychologie de la propagande politique* (dans la « Revue d'information et de documentation » du Service de l'Etat-Major Général, fascicule 1-2/1971, pages 25 ss).
- NOUVELLE SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE: *La Suisse que nous voulons, voix de la jeune génération* (annuaire national 1972).
- PÉTERMANN Pierre: *Jeunesse suisse et défense nationale* (dans la « Revue militaire suisse », fascicule 1/1971, pages 23 ss).  
*La poussée anti-militariste et le service civil* (dans la « Revue militaire suisse », fascicule 4/1971, pages 169 ss).
- SAUVY Alfred: *La révolte des jeunes* (éditions Calmann-Lévy, Paris 1970).
- VERREY Henri: *De deux tracts* (dans la « Revue militaire suisse », fascicule 6/1971, pages 264 ss).
- WETTER Ernst: *Jeunesse actuelle et armée* (dans la « Revue militaire suisse », fascicule 9/1970, pages 366 ss).

Service suisse d'action et de documentation  
(traduction lieutenant-colonel EMG Michel)